Nouvelles de Suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SUISSE EN FRANCE

SES ACTIVITÉS

...Chacun sait, bien entendu, que nous sommes à la disposition de nos membres pour examiner avec eux, chaque fois qu'une démarche doit être entreprise auprès d'une administration française ou suisse, la meilleure façon de défendre leurs intérêts. Chacun sait aussi qu'un service spécial est chargé, à notre siège, de présenter et de suivre les demandes de licences d'importation et d'exportation de nos membres, de même que leurs demandes de transferts financiers, auprès des services ministériels compétents.

Mais peut-être tous nos adhérents ne réalisent-ils pas que nous disposons, à Paris et en Suisse, d'un service juridique parfaitement organisé, confié à des avocats hautement qualifiés et actifs. Ce service peut se charger, soit de recouvrer des créances litigieuses, soit d'arbitrer les différends commerciaux, soit de délivrer des consultations sur des questions juridiques ou fiscales. Il peut économiser à nos membres beaucoup de soucis, de temps et d'argent.

Peut-être aussi tous nos adhérents ne songent-ils pas, avant d'engager une affaire avec une personne ou une entreprise de l'autre côté de la frontière, à nous consulter sur l'honorabilité et la surface de leur correspondant. Nous pouvons, en leur fournissant des renseignements commerciaux, éviter de graves mécomptes.

Peut-être enfin, beaucoup de nos membres hésitent-ils à nous confier leurs problèmes d'ordre purement commercial : étude sommaire du marché de tel ou tel produit, organisation d'un réseau de vente, choix d'un agent ou d'un représentant.

Notre Chambre de Commerce n'est pas et ne veut pas devenir un but en elle-même. Sa raison d'être est de servir ses membres ; ceux-ci doivent trouver, dans l'aide directe ou indirecte qu'elle leur apporte, la justification de leur appui. C'est pourquoi, à côté des efforts que nous poursuivons sur un plan général pour favoriser le développement des échanges entre la France et la Suisse, nous cherchons constamment de nouveaux services à leur rendre, de nouveaux domaines dans lesquels nous puissions faciliter leur activité et alléger leurs soucis...

(Extrait de l'un des éditoriaux de la Revue de la Chambre de Commerce Suisse).

NOUVELLES DE SUISSE

☆ ☆ ☆

La « Quatrième Suisse » abrite plus de 166.000 compatriotes qui ont contribué, pour une notable part, à asseoir le renom de leur patrie au-delà de ses frontières par leur activité et leurs qualités. C'est naturellement dans les pays européens qu'ils sont le plus nombreux. La France exerce sur eux une attraction particulière : 56.000 Suisses y vivent ; viennent ensuite l'Allemagne, 16.000; l'Italie, 12.000 ; la Grande-Bretagne, 9.000, etc... En Amérique, ils sont 41.000, dont 16.000 aux Etats-Unis, 7.000 en Argentine, 7.000 au Canada, 5.000 au Brésil, etc... En Afrique, les Suisses sont près de 10.000, établis pour la plupart en Afrique du Nord. En Océanie ils ne sont que 2.200 et en Asie moins encore : à peine 2.000. Les colonies suisses à l'étranger ont créé treize écoles, soit sept en Italie, une en Espagne, deux en Egypte et trois en Amérique du Sud.

★ ★ ★

Bâle, la cité rhénane, accueillera pour la 41e fois dans ses murs, du 27 avril au 7 mai 1957, la Foire suisse d'échantillons qui a battu tous les records en 1956, avec 750.000 visiteurs de 86 pays et 30.000 acheteurs étrangers. 21 halls d'exposition où une large place est faite, entre autres, à l'industrie horlogère, aux machines, sans oublier l'élégant pavillon consacré à la mode suisse « Créations » et « Madame-Monsieur », donneront un aperçu général et complet de l'activité industrielle d'un pays pauvre en matières premières, mais connu dans le monde entier par la qualité de sa production.

L'affiche de la Foire et les imprimés sont inspirés d'un projet d'Herbert Leupin, un graphiste suisse de réputation internationale, qui a su mettre en valeur, à côté de l'emblème de la Foire, constitué par le casque de Mercure sommé de la croix fédérale, la devise de cette importante manifestation « Au centre de l'intérêt économique ».

